

Le conseil municipal de Nogaro décide de réviser le Plan local d'urbanisme (PLU)

Pour le mettre en conformité avec le Schéma de cohérence territoriale de Gascogne (Scot de Gascogne)



Le conseil municipal de Nogaro décide de réviser le Plan local d'urbanisme (PLU)



De G. à dr.: Christian Peyret, Joseph Belkri (adjoint au maire) et David Courallet (dircteur général des services de la commune)

Le Conseil municipal de Nogaro se réunit le 27 mars 2024. Il délibère :

- de la mise en conformité du Plan local d'urbanisme avec le Scot de Gascogne,
- de l'attribution des lots de travaux de rénovation du cinéma-théâtre aux différentes entreprises,
- d'une demande de garantie d'emprunt de l'Association départementale des pupilles de la nation.



De g. à dr.: Joseph Belkri, Jean-Claude Drouard et Daniel Lafforgue

Rendre le PLU et le Scot de Gascogne compatibles

Le PLU a été approuvé par le Conseil municipal le 10 novembre 2021 et le Scot de Gascogne, le 20 février 2023.

Il est décidé de réviser le PLU et d'associer à cette révision l'État et les personnes publiques concernées.

<https://lejournaldugers.fr/index.php/article/74613-le-conseil-municipal-de-nogaro-decide-de-reviser-le-plan-local-durbanisme-plu>
La Commission municipale d'urbanisme représentera la commune aux réunions publiques avec les personnes associées.

Un cabinet d'urbanisme, choisi par le maire, sera chargé de réaliser ladite révision.



Rolande Delord et Bernard Hamel

Attribution des lots de travaux aux entreprises

Le Conseil municipal de Nogaro a pris connaissance des analyses de l'architecte chargé des travaux de rénovation du cinéma-théâtre (ADXL – Xavier Lacoste).

Celles-ci concernent les 12 lots entre lesquels les travaux ont été divisés.



De G. à dr.: Édith Larrieu, Magali Marque et Maryse Martinot (adjointe au maire)

Il les valide. D'autant que le total des travaux proposés par les entreprises retenues est inférieur de 8,19 % à l'estimation de l'architecte :

estimation de l'architecte : 772 669,97 euros HT

offre des entreprises retenues : 709 351,36 euros HT.

Garantie d'emprunt

L'Association départementale des pupilles de la nation contracte un emprunt de 4, 9 millions d'euros « dans le cadre du regroupement de ses activités ».

Sa demande à la commune de Nogaro : octroyer une garantie d'emprunt de 25 % de ladite somme, soit 1 653 000 euros pendant 240 mois.

Le maire, Christian Peyret, rappelle que les installations prévues à Nogaro abriteront 55 enfants.

La demande est acceptée.



Christian Peyret, Marie-France Santos et Christine Marque

Information du maire

Le (ou les) auteurs des 3 « tags » racistes qui ont été peints sur des murs à Nogaro récemment n'ont pas encore été retrouvés. L'un de ces tags est sur un bâtiment appartenant à un particulier, qui n'envisage pas de faire effectuer des travaux pour le faire disparaître.

